

Étude des pratiques de photocopies à l'Université

menée au cours de l'année universitaire 2004/2005

*** * ***

RAPPORT D'ÉTUDE

Septembre 2005

SOMMAIRE

INTRODUCTION

SYNTHÈSE

PARTIE 1 - DÉMARCHE D'ANALYSE

1.1. L'échantillon de l'étude

- 1.1.1. Constitution de l'échantillon
- 1.1.2. Composition de l'échantillon définitif

1.2. Méthodologie et résultats de la collecte des supports de cours

- 1.2.1. Principe de la collecte
- 1.2.2. Résultats de la collecte

1.3. Procédure de traitement des supports de cours

- 1.3.1. Archivage
- 1.3.2. Définition d'une œuvre protégée
- 1.3.3. Principes d'analyse du contenu du support de cours

PARTIE 2 – RESULTATS DE L'ANALYSE STATISTIQUE DES INFORMATIONS RECUEILLIES

2.1. Les supports de cours

- 2.1.1. Format des supports de cours
- 2.1.2. Part des supports de cours comportant des OPSR

2.2. Les volumes de pages d'OPSR distribuées

- 2.2.1. Proportion de pages d'OPSR sur l'ensemble des supports de cours collectés
- 2.2.2. Le nombre moyen de pages de copies d'OPSR reçu par étudiant

2.3. Les différentes œuvres photocopiées

- 2.3.1. Les catégories de publications copiées
- 2.3.2. Cas particuliers : les œuvres numériques et les extraits ressaisis

CONCLUSION

ANNEXES

INTRODUCTION

La CPU (Conférence des Présidents d'Université), le CFC¹ (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) et la SEAM² (Société des Éditeurs et Auteurs de Musique) ont signé en 1998 un dispositif contractuel qui définit le cadre dans lequel les universités françaises peuvent réaliser, dans le respect du droit d'auteur, des photocopies de publications protégées pour leurs besoins d'enseignement.

En juin 2004, la CPU, le CFC et la SEAM ont constitué un groupe de travail chargé de préparer le renouvellement de cet accord qui arrivait à échéance fin septembre 2005.

Dans cette perspective, les représentants des universités ont souhaité que soit menée une nouvelle analyse quantitative et qualitative des photocopies pédagogiques d'œuvres protégées réalisées dans leurs établissements, afin d'actualiser les informations recueillies en 1999/2000 dans le cadre d'une précédente étude.

Pour ce faire, une approche identique a été retenue consistant à examiner les supports de cours remis, tout au long de l'année 2004/2005, aux étudiants d'un échantillon d'universités.

Ce rapport présente tout d'abord la démarche d'analyse adoptée et dans un second temps les résultats du traitement statistique des données recueillies.

¹ CFC : Société gestionnaire des droits de reprographie pour le livre et la presse.

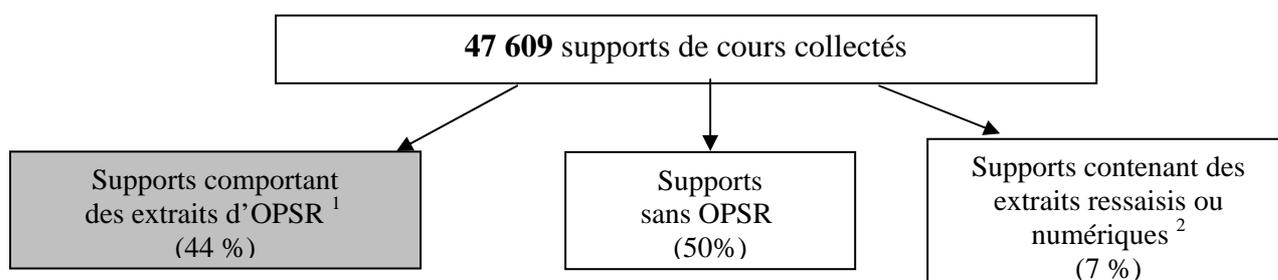
² SEAM : Société gestionnaire des droits de reprographie pour la musique imprimée.

SYNTHÈSE

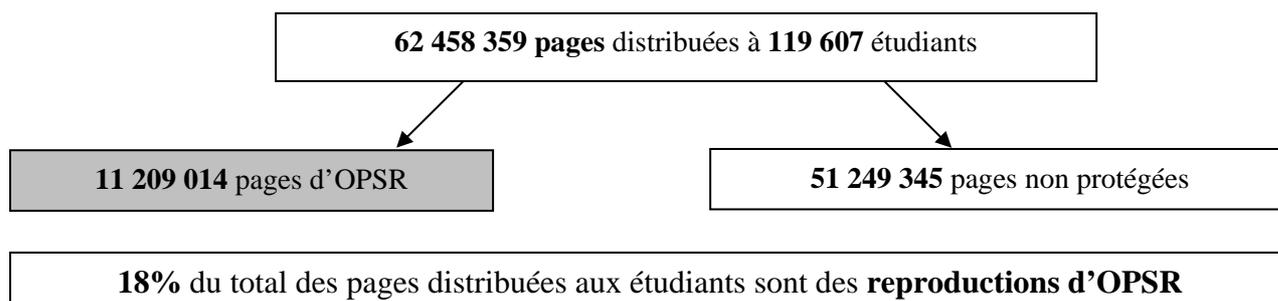
La présente étude a été menée au cours de l'année 2004/2005 auprès d'un échantillon représentatif d'UFR représentant 8,2 % de la population étudiante universitaire.

Les principaux résultats sont les suivants :

- Les volumes de documents examinés :



- Le nombre de pages correspondant à l'ensemble de ces supports, compte tenu de leur diffusion (c'est-à-dire du nombre d'exemplaires distribués) :



- Le nombre de pages reçu par un étudiant et par an :

Au cours d'une année, un étudiant se voit remettre en moyenne **520 pages** de photocopies à titre de support de cours, dont **94 pages** sont des reproductions de publications protégées.

- Une estimation du volume au niveau national :

134 millions de pages de photocopies d'œuvres protégées sont remises chaque année aux 1,425 millions étudiants des universités françaises.

- Les publications photocopiées :

Les œuvres les plus copiées sont les livres universitaires et professionnels (46 %), les revues professionnelles et culturelles spécialisées (17 %) et enfin les ouvrages scolaires (8 %).

¹ OPSR : Œuvre Protégée Soumise à Redevance (Cf. p. 8)

² Œuvres protégées ressaisies ou provenant de supports numériques (CD-Roms, site Internet)

PARTIE 1 – DÉMARCHE D'ANALYSE

Pour mener à bien cette étude, la CPU, le CFC et la SEAM ont constitué un **échantillon représentatif** d'établissements universitaires, auprès desquels un dispositif de collecte systématique des supports de cours a été mis en place.

1.2. L'échantillon de l'étude

1.1.1. Constitution de l'échantillon

La CPU a sollicité l'ensemble de ses membres et chaque EPCSCP volontaire a proposé une ou plusieurs de ses composantes.

Afin de disposer d'une base d'observation significative, il a été décidé de constituer un échantillon de taille conséquente. Ce dernier correspond ainsi à près de **120 000** étudiants, soit **8,2 %** de la population universitaire française.

Rappelons que l'étude menée par la CPU et le CFC en 1999/2000 concernait 4,8 % des effectifs nationaux (soit 52 000 étudiants).

Par ailleurs, afin de représenter les différentes formations dispensées à l'Université, une attention particulière a été apportée pour obtenir la participation d'UFR dans chacune des **grandes disciplines** suivantes : Droit et Économie, Lettres et Sciences Humaines, Sciences et Techniques, Médecine et Pharmacie, STAPS et IUT.

1.1.2. Composition de l'échantillon définitif

L'étude a été mise en place au sein de **19** établissements (18 universités et un Institut d'Études Politiques). Plus précisément, elle a concerné 58 composantes, parmi lesquelles figure l'ensemble des 18 UFR de l'Université Paris 3 (voir annexe 1).

Il faut souligner que les composantes retenues ont toutes recours à un service de reprographie structuré, condition indispensable pour obtenir la quasi-totalité des supports de cours reproduits.

Le tableau suivant présente la composition de l'échantillon par grandes disciplines.

Tableau n°1

Disciplines	Nombre de composantes	Effectifs nationaux ³	Effectifs de l'échantillon ⁴	Représentativité
1 - Lettres, sciences humaines	7 + Paris 3 (18)	494 139	36 204	8,8 %
2 - Droit, économie	8	359 428	35 258	9,0 %
3 - Sciences, techniques	12	287 261	17 710	6,4 %
4 - Médecine, pharmacie	6	146 939	18 923	12,2 %
5 - S.T.A.P.S.	3	47 052	5 060	10,5 %
6 - I.U.T.	4	115 883	6 452	5,6 %
TOTAL	58	1 450 702	119 607	8,2 %

³ Source : Repères et Références Statistiques 2003, MEN.

⁴ Source : effectifs des composantes déclarés par les universités au CFC au titre de l'année 2003/2004.

On peut remarquer une meilleure représentation des disciplines Lettres-Sciences humaines, Droit-Économie, Médecine-Pharmacie et STAPS (autour de 10 % des effectifs nationaux) par rapport aux Sciences et aux IUT (de l'ordre de 6 %).

Chaque UFR sollicitée s'est engagée à remettre au CFC la totalité des supports de cours photocopiés et distribués à ses étudiants au cours de l'année universitaire 2004/2005.

Précisons que l'on entend par « support de cours » tout document papier remis par les enseignants dans le cadre de leurs cours, quel qu'en soit le volume (une ou plusieurs pages).

1.3. Méthodologie et résultats de la collecte des supports de cours

1.2.1. Principe de la collecte

Pour obtenir ces documents, un dispositif de collecte systématique a été mis en place au niveau des **services de reprographie** qui réalisent les reproductions pour le compte des composantes de l'échantillon.

Ainsi, les services concernés ont été chargés, dès le mois de septembre 2004, de reproduire un exemplaire supplémentaire de chaque support de cours remis par les enseignants, en indiquant sa diffusion (le nombre d'exemplaires reproduits, soit le nombre d'étudiants auquel il est diffusé).

Le CFC a ensuite assuré l'acheminement de ces documents, leur dépouillement et le traitement des données.

Il faut noter que la mise en place et le suivi de ces dispositifs de collecte a nécessité des contacts avec près d'une centaine d'interlocuteurs, dont des échanges réguliers avec une cinquantaine de personnes (principalement des responsables de services reprographiques).

Remarques :

- Les photocopies réalisées par les enseignants sur les copieurs en libre-service n'ont pas été prises en compte dans le cadre de ces dispositifs de collecte. En effet, il ressort de l'organisation des différentes composantes concernées que l'essentiel des copies est directement réalisé dans le cadre de services de reprographie structurés. Les volumes de photocopies effectuées par les enseignants eux-mêmes sont donc considérés comme marginaux pour ces composantes.
- Il importe également de souligner que les copies de publications protégées réalisées par les étudiants ne relèvent pas du champ de l'étude. En effet, les volumes correspondants sont très inférieurs à ceux des supports diffusés en nombre par les enseignants.

1.2.2. Résultats de la collecte

Près de **48 000 supports de cours** ont été collectés auprès de 37 services de reprographie tout au long de l'année universitaire :

- **27 781** au titre du premier semestre,
 - **19 828** pour le second semestre,
- soit un total de 47 609 documents.

Pour mémoire, l'étude menée en 1999/2000 avait porté sur l'examen de 9 200 supports, **soit un cinquième du volume reçu** pour l'année **2004/2005**.

On peut noter que le nombre de documents distribués est plus important au premier semestre qu'au second puisqu'il représente près de 60 % du volume annuel. Cet écart peut s'expliquer notamment par les stages effectués par les étudiants généralement en deuxième moitié d'année universitaire.

Le tableau suivant présente les volumes de supports de cours collectés selon les différentes disciplines.

Tableau n°2

Discipline	SC reçus	% sur total SC reçus
1 - Lettres, sciences humaines	15 139	32%
2 - Droit, économie	13 430	28%
3 - Sciences, techniques	11 020	23%
4 - Médecine, pharmacie	1 915	4%
5 - S.T.A.P.S.	996	2%
6 - I.U.T.	5 109	11%
TOTAL	47 609	100%

Il apparaît que la quantité de documents rassemblés en Médecine-Pharmacie et en STAPS est nettement inférieure aux autres disciplines.

Remarque :

Si l'on considère les volumes de supports de cours fournis par chaque université, toutes composantes confondues (voir annexe 2), on observe que les quantités sont très variables d'un établissement à l'autre, en raison des différences d'effectifs concernés mais également de l'efficacité du dispositif de collecte mis en place.

Déperditions d'information

Dans certaines UFR, des volumes parfois conséquents de supports n'ont pu être obtenus, et ce pour diverses raisons :

- une date trop tardive de début de collecte, alors que des tirages importants avaient déjà été effectués, sans qu'il soit possible d'en récupérer un exemplaire (notamment dans le cas de reproductions effectuées fin juin, juillet pour l'année suivante) ;
- un problème de mise en place de la collecte au niveau des corporations étudiantes sollicitées lorsqu'elles assurent la reproduction de l'essentiel des supports de cours (essentiellement en Médecine).

Néanmoins, certains services disposant de données chiffrées précises sur leur activité ont pu procéder à une évaluation des volumes correspondants.

Lorsqu'il n'a pas été possible d'estimer ces déperditions, les composantes concernées n'ont pas été retenues pour l'étude.

Tous les résultats présentés dans ce rapport tiennent compte de ces corrections, validées par le groupe de travail CPU / CFC et SEAM.

1.3. Procédure de traitement des supports de cours

À réception des documents, le CFC a procédé à leur traitement en plusieurs étapes : tous ont été archivés, puis ceux comprenant des copies de publications protégées ont fait l'objet d'une analyse détaillée de leur contenu.

1.3.1. Archivage

En premier lieu, chaque support de cours (quelle que soit sa taille : fascicule ou feuille volante) s'est vu attribuer un n° d'enregistrement dans le système informatique du CFC, auquel ont été rattachées les informations descriptives suivantes :

- l'université et la composante dont il provient,
- la discipline (Cf. p.2) et la matière concernées,
- la diffusion du support : le nombre d'exemplaires distribués,
- la présence ou non d'œuvres protégées.

Un tri a ensuite été opéré en distinguant trois catégories de supports :

- ceux qui comportent au moins une photocopie d'œuvre protégée ;
- ceux qui n'en comportent aucune ;
- enfin, ceux qui comportent, en complément du cours rédigé par l'enseignant, uniquement des textes protégés ressaisis (retapés et non photocopiés) ou des reprographies de documents numériques (pages de site internet, CD Rom ...).

Il convient donc de préciser ce que l'on entend par « œuvre protégée ».

1.3.2. Définition d'une œuvre protégée

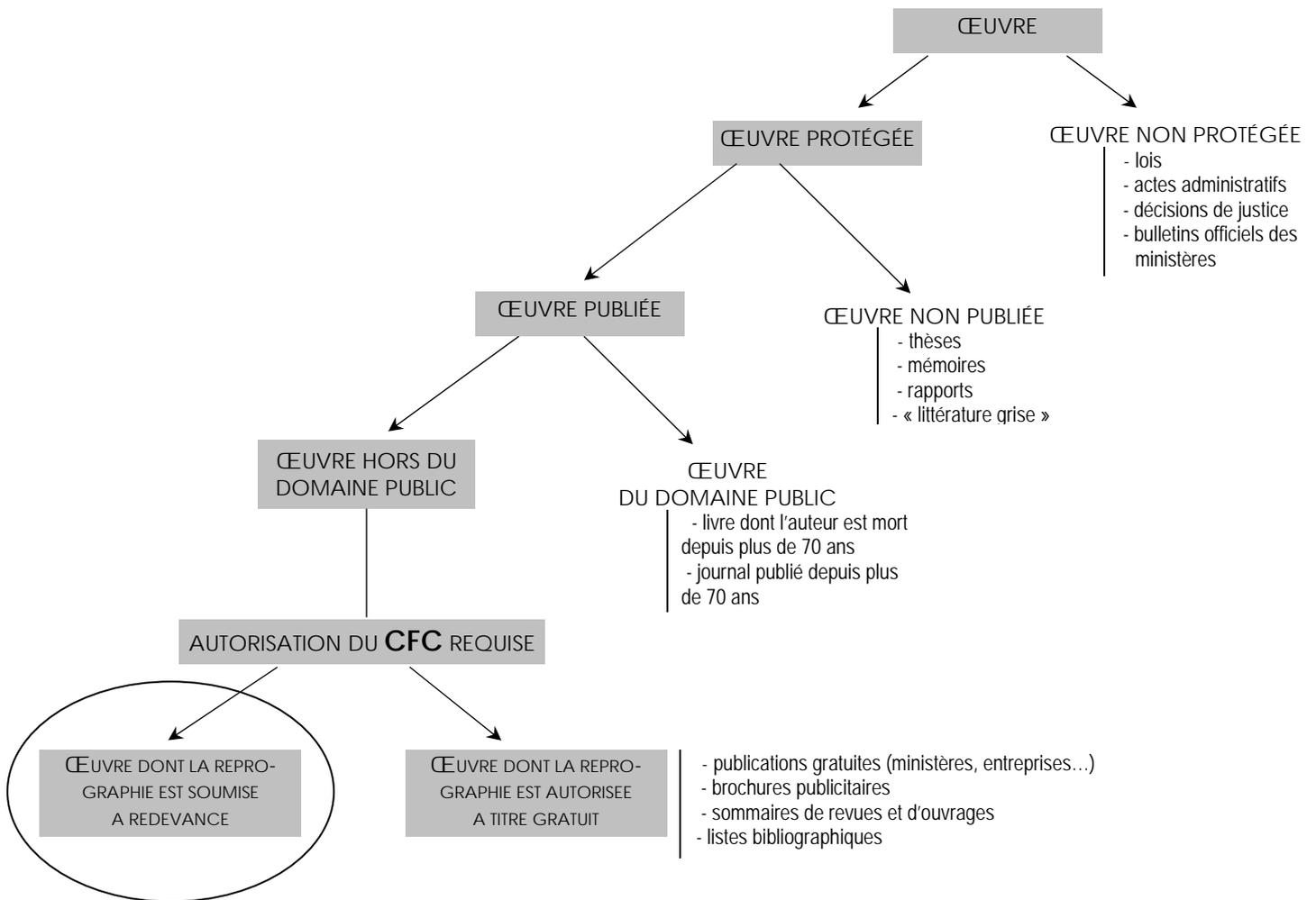
Selon le Code de la Propriété intellectuelle, une œuvre de l'esprit bénéficie de la protection par le droit d'auteur, quels que soient son genre, sa forme, son expression, son mérite ou sa destination, à la condition d'être originale.

Lors de l'étude menée en 1999/2000, la CPU et le CFC ont été amenés à préciser quelles sont les œuvres photocopiées dans les supports de cours universitaires qui donnent lieu à versement de droits d'auteur au CFC. C'est ainsi que la notion d'OPSR (Œuvre Protégée Soumise à Redevance) a été arrêtée.

Elle correspond aux œuvres qui répondent aux critères suivants :

- **protégées**,
- **publiées** (avec un n° ISBN pour les livres ou un n° ISSN pour les revues),
- **hors du domaine public** (rappelons qu'une œuvre est protégée jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur pour un livre, et 70 ans après la date de première publication pour un périodique),
- et **vendues**.

Définition d'une OPSR



Plus précisément, sont prises en compte les OPSR **reprographiées** (photocopiées ou scannées) provenant d'une publication sur **support papier**.

En effet, même s'il s'agit d'œuvres protégées par le droit d'auteur, le CFC ne gère pas les droits des reproductions suivantes : les ressaisies de textes et les photocopies de documents sur support numérique (sites Internet, CD-Roms).

1.3.3. Principes d'analyse du contenu du support de cours

Dès lors qu'un support de cours comprend une photocopie d'extrait d'OPSR, son contenu est analysé de façon détaillée.

Tout d'abord, le nombre total de pages du support est décompté.

Ensuite, chaque œuvre repérée fait l'objet d'un double enregistrement :

- Il s'agit de préciser la **nature** de la publication concernée (ex : livre de poche, scolaire, universitaire et professionnel, journal grand public, revue professionnelle spécialisée...).

Le CFC dispose en effet d'une typologie des différentes publications qui comporte 14 catégories - 7 pour le livre et 7 pour la presse - homogènes du point de vue de leur prix de vente public à la page. Cette classification est celle du Tarif Général de Redevance (TGR) du CFC qui définit, pour chaque catégorie une redevance par page de copie (Cf. annexe 3).

- Il s'agit ensuite de déterminer la **taille** de l'extrait copié.

L'unité de compte retenue est la feuille de photocopie de format A4 (21 x 29,7 cm).

Une page recto et une page verso représentent deux pages.

Pour les documents de taille inférieure à la page A4, le CFC comptabilise jusqu'au quart de page (0,25 page).

L'examen de chaque extrait permet donc de repérer la nature de la publication copiée et de décompter le nombre de pages correspondant.

Ainsi, pour chaque support de cours comportant des OPSR, est créé un fichier informatique détaillant son contenu.

Une fois ce premier traitement effectué, les informations obtenues sont compilées pour chaque composante, puis pour chaque discipline, afin de procéder aux différentes analyses statistiques.

PARTIE 2 – RÉSULTATS DE L'ANALYSE STATISTIQUE DES INFORMATIONS RECUEILLIES

Cette partie présente les principaux résultats du traitement statistique, en s'attachant à examiner :

- en premier lieu, les caractéristiques générales des supports de cours reçus,
- puis, à considérer les volumes de pages correspondant à ces documents,
- pour enfin préciser quelles sont les catégories d'œuvres photocopiées.

2.1. Les supports de cours

2.1.1. Format des supports de cours

On observe une grande hétérogénéité de la forme des documents remis aux étudiants : il peut s'agir de photocopies de plusieurs dizaines de pages, de fascicules plus légers ou encore de feuilles volantes (une ou deux pages).

Les contenus de ces supports sont très diversifiés : depuis le cours entièrement rédigé par l'enseignant, illustré le cas échéant de quelques extraits d'œuvres, jusqu'au recueil de textes d'auteurs sélectionnés à la façon d'une anthologie. Ils peuvent aussi se limiter à un plan de cours ou à la copie d'un article de presse.

Sur l'ensemble des supports de cours reçus, la taille moyenne d'un document s'établit à **16 pages**.
Remarque : Cette valeur rejoint le résultat de la précédente étude (de 15 à 20 pages).

On peut néanmoins remarquer des différences selon les disciplines considérées :

Tableau n°3

Discipline	Nbre moyen de pages d'un support de cours
1 - Lettres, sciences humaines	11
2 - Droit, économie	16
3 - Sciences, techniques	18
4 - Médecine, pharmacie	46
5 - S.T.A.P.S.	14
6 - I.U.T.	20

Moyenne pondérée	16
-------------------------	-----------

Le nombre moyen de pages d'un support de cours varie ainsi dans un rapport de 1 à 2 selon les disciplines (10 à 20 pages), à l'exception de la Médecine-Pharmacie. En effet, il semble que dans ce dernier cas, les étudiants reçoivent des documents nettement plus volumineux (46 pages), mais en moins grand nombre (ceux-ci représentent seulement 2 % du total collecté, Cf. p. 4).

Si l'on considère maintenant le contenu de ces fascicules, on peut distinguer plusieurs catégories de documents.

2.1.2. Part des supports de cours comportant des OPSR

Comme précisé ci-dessus, l'analyse détaillée de chaque support de cours reçu a consisté en premier lieu à repérer s'il comportait ou non des extraits d'OPSR.

Ainsi, sur les **47 609** supports collectés au titre de l'année 2004/2005, **20 722** comprennent des extraits de publications protégées (OPSR), soit **44 % des fascicules**.

Remarque : Il est intéressant de noter que cette proportion est identique à celle observée dans le cadre de l'étude menée en 1999/2000, sur la base de 9 200 supports de cours collectés.

A contrario, **23 625** supports, soit **50 %** du total, ne comportent aucune copie d'extrait d'œuvre protégée. Ils sont constitués de textes rédigés par l'enseignant, accompagnés le cas échéant de documents non protégés par le droit d'auteur.

Enfin, soulignons le cas particulier de fascicules qui comportent, en complément du cours de l'enseignant, des œuvres protégées par le droit d'auteur, mais dont la photocopie n'est pas autorisée par le contrat CFC : textes ressaisis ou impressions de documents numériques (tels que CD-Rom, sites internet...). Ces supports représentent **7 %** du total reçu (3 262).

Selon les grandes disciplines considérées, ces proportions varient de la façon suivante :

Tableau n°4

Discipline	SC avec OPSR		SC sans OPSR		SC avec ressaisie et numérique		Nbre total de SC reçus
	nbre de SC	% de SC	nbre de SC	% de SC	nbre de SC	% de SC	
1 - Lettres, sciences humaines	7 958	53 %	5 304	35 %	1 877	12 %	15 139
2 - Droit, économie	6 332	47 %	6 249	47 %	849	6 %	13 430
3 - Sciences, techniques	3 589	33 %	7 123	65 %	308	3 %	11 020
4 - Médecine, pharmacie	899	47 %	974	51 %	42	2 %	1 915
5 - S.T.A.P.S.	466	47 %	483	48 %	47	5 %	996
6 - I.U.T.	1 478	29 %	3 492	68 %	139	3 %	5 109
TOTAL	20 722	44 %	23 625	50 %	3 262	7 %	47 609

On observe que pour les disciplines Lettres-Sciences humaines, Droit-Économie, Médecine-Pharmacie et STAPS, environ **un support sur deux** comprend des extraits de publications protégées.

Pour les Sciences-Techniques, **un tiers des supports** comporte des OPSR.

Pour les IUT, **moins d'un tiers des supports** contiennent des photocopies d'œuvres protégées.

Il est à noter qu'en Lettres-Sciences humaines, la part des « supports avec ressaisie et numérique » est nettement plus élevée que dans les autres disciplines : 12 % contre 2 à 6 % (précisons qu'il s'agit pour près de 2/3 de documents ressaisis, Cf. p.14).

Remarque sur les supports de cours comportant des extraits d'OPSR

Si l'on considère uniquement les supports de cours qui comprennent des copies d'OPSR, on observe, qu'en moyenne, dans ces documents, **une page sur deux** est une photocopie de publication protégée (49 % du nombre total de pages).

Mais, selon les disciplines, on note d'importantes variations de cette proportion :

- 67 % en Lettres-Sciences humaines,
- 59 % en STAPS,
- 54 % en Droit-Économie,
- respectivement 38 % et 36 % en Sciences-Techniques et en IUT,
- 23 % en Médecine-Pharmacie.

L'analyse consiste ensuite à examiner le nombre de pages que comporte l'ensemble des supports de cours collectés.

2.2. Les volumes de pages d'OPSR distribuées

2.2.1. Proportion de pages d'OPSR sur l'ensemble des supports de cours collectés

Si l'on considère la totalité des documents collectés, en tenant compte de la diffusion⁵ de chacun d'entre eux, on peut estimer à plus de **62 millions** le nombre global de pages remises aux 119 607 étudiants de l'échantillon pour l'année universitaire 2004/2005.

Un étudiant reçoit donc en moyenne de l'ordre de **520 pages** de photocopies par an à titre de support de cours. Ce volume est sensiblement supérieur au résultat de la précédente étude (340 pages). Toutefois, d'importantes déperditions dans la collecte des documents avaient alors été constatées, sans que l'on puisse les évaluer (Cf. p. 5).

Sur ce volume total de 62 millions de pages, plus de **11 millions** sont constituées de **copies de publications protégées**, soit une proportion de **18 %** (contre 22 % observé lors de l'étude menée en 1999/2000).

La proportion de pages d'OPSR sur le total distribué varie sensiblement selon les disciplines :

- elle est inférieure à 10 % pour les Sciences, la Santé et les IUT,
- elle est supérieure à 20 % pour le Droit-Économie et les STAPS,
- et dépasse 30 % pour les Lettres-Sciences humaines.

⁵ Nombre d'exemplaires distribués pour chaque support de cours.

Tableau n°5

Discipline	Pages d'OPSR		Pages sans OPSR		Nbre total de pages distribuées
	nbre de pages	%	nbre de pages	%	
1 - Lettres, sciences humaines	3 942 649	32 %	8 208 538	68 %	12 151 188
2 - Droit, économie	4 403 046	21 %	16 484 886	79 %	20 887 932
3 - Sciences, techniques	920 846	9 %	9 211 082	91 %	10 131 928
4 - Médecine, pharmacie	985 935	9 %	9 454 857	91 %	10 440 792
5 - S.T.A.P.S.	248 083	24 %	773 140	76 %	1 021 223
6 - I.U.T.	708 455	9 %	7 116 842	91 %	7 825 297
TOTAL	11 209 014	18 %	51 249 345	82 %	62 458 360

Remarque : les « pages sans OPSR » comprennent les textes ressaisis et les impressions de sites Internet ou de CD-Rom.

2.2.2. Le nombre moyen de pages de copies d'OPSR reçu par étudiant

Une fois déterminé le nombre total de pages d'OPSR contenues dans les supports de cours collectés, l'analyse a consisté à calculer le nombre moyen de pages de copies soumises à redevance que reçoit un étudiant au cours de sa formation.

Pour ce faire, on a rapproché le volume de pages de copies d'OPSR (compte tenu de la diffusion des supports de cours) des effectifs auxquels ces documents sont remis, dans les UFR considérées.

Toutes disciplines confondues, on obtient ainsi une moyenne de **94 pages** de reprographies de publications protégées reçues **par un étudiant au cours d'une année** (NPE = Nombre de Pages par Etudiant).

Pour établir cette valeur, les NPE observés pour chaque discipline ont été pondérés par les effectifs nationaux de la discipline considérée.

Lors de la précédente étude, ce nombre s'établissait à 83 pages par étudiant et par an.

Il semble, là encore, que cette augmentation soit liée à une meilleure qualité de la collecte des supports de cours, qui a permis au CFC de disposer de volumes de documents plus représentatifs de la réalité des pratiques (déperditions moins importantes), et non à une augmentation des volumes de copies distribuées aux étudiants par les enseignants.

Le NPE varie grandement d'une discipline à l'autre : de **49 à 125 pages**⁶.

Plus précisément, on peut distinguer trois groupes :

- une cinquantaine de pages pour les Sciences, la Santé et les STAPS,
- autour de 110 pages pour les IUT et les Lettres-Sciences humaines,
- 125 pages pour le Droit-Économie.

⁶ Le NPE de chaque discipline correspond à une moyenne pondérée par les effectifs des différentes composantes représentant cette discipline.

Tableau n°6

Discipline	effectifs nationaux	effectifs échantillon	nbre de pages d'OPSR	NPE moyen pondéré
1 - Lettres, sciences humaines	494 139	36 204	3 942 649	109
2 - Droit, économie	359 428	35 258	4 403 046	125
3 - Sciences, techniques	287 261	17 710	920 846	52
4 - Médecine, pharmacie	146 939	18 923	985 335	52
5 - S.T.A.P.S.	47 052	5 060	248 083	49
6 - I.U.T.	115 883	6 452	708 455	110
TOTAL	1 450 702	119 607	11 208 414	94

Le tableau figurant en annexe 4 présente pour chaque discipline, le détail par composante du Nombre de Pages d'OPSR reçues par Étudiant sur l'année universitaire. Au sein de chaque discipline, mises à part certaines valeurs extrêmes, on peut remarquer une relative homogénéité des NPE entre les différentes composantes.

Une fois estimé le nombre moyen de pages de copies d'œuvres protégées que reçoit, en moyenne, un étudiant au cours de sa formation, il convient d'examiner les types de publications principalement reproduites.

2.3. Les différentes œuvres photocopées

2.3.1. Les catégories de publications copiées

L'analyse fine de chaque support permet d'attribuer une catégorie de publication à chaque extrait d'OPSR identifié, en fonction de la typologie adoptée par le Tarif Général de Redevances du CFC (Cf. page 7 et annexe 3).

La répartition Presse /Livre

D'une façon générale, on observe une **prédominance de la part du Livre** par rapport à celle de la Presse : 71 % du volume contre 29 % (voir détail en annexe 5).

Ainsi, pour chacune des disciplines, on note que plus de 70 % des pages distribuées sont des reproductions d'ouvrages, à l'exception de la filière Droit-Economie pour laquelle la part du Livre est équivalente à celle de la Presse.

Tableau n°7

Discipline	LIVRE	PRESSE
1 - Lettres, sciences humaines	77 %	23 %
2 - Droit, économie	53 %	47 %
3 - Sciences, techniques	85 %	15 %
4 - Médecine, pharmacie	71 %	29 %

5 - S.T.A.P.S.	70 %	30 %
6 - I.U.T.	73 %	27 %

Moyenne pondérée	71 %	29 %
-------------------------	------	------

Les trois principales catégories d'œuvres copiées selon les disciplines

Si l'on examine les trois catégories de publications les plus photocopiées, on constate, comme lors de la précédente étude, que les **livres universitaires et professionnels représentent la principale source de copie**, quelle que soit la discipline considérée.

En particulier, ils constituent la moitié des œuvres reproduites en Médecine-Pharmacie, STAPS et IUT, voire 70 % en Sciences-Techniques.

Tableau n°8

Disciplines	1^{ère} catégorie de publication la plus copiée	2^e catégorie de publication la plus copiée	3^e catégorie de publication la plus copiée
1 - Lettres, sciences humaines	Livres universitaires et professionnels (L4) 34 %	Littérature générale (L3) 17 %	Presse professionnelle et culturelle spécialisée (P4) 14 %
2 - Droit, économie	Livres universitaires et professionnels (L4) 40 %	Presse professionnelle et culturelle spécialisée (P4) 36 %	Livres scolaires et parascolaires (L2) 6 %
3 - Sciences, techniques	Livres universitaires et professionnels (L4) 70 %	Livres professionnels en sciences et médecine (L6) 9 %	Presse professionnelle en sciences et médecine (P5) 8 %
4 - Médecine, pharmacie	Livres universitaires et professionnels (L4) 51 %	Livres professionnels en sciences et médecine (L6) 19 %	Presse professionnelle en sciences et médecine (P5) 16 %
5 - S.T.A.P.S.	Livres universitaires et professionnels (L4) 54 %	Presse professionnelle et culturelle spécialisée (P4) 13 %	Livres scolaires et parascolaires (L2) 8 %
6 - I.U.T.	Livres universitaires et professionnels (L4) 53 %	Livres scolaires et parascolaires (L2) 14 %	Presse professionnelle et culturelle spécialisée (P4) 12 %

Dans le cas des Sciences-Techniques et de la Médecine-Pharmacie, on observe un recours aux mêmes catégories de publications (L4, L6 et P4), en notant que les ouvrages sont bien plus utilisés que les revues professionnelles.

On relève également que dans les disciplines Droit-Economie, STPAS et IUT, les mêmes catégories d'œuvres sont reproduites (L4, P4 et P2), dans des proportions variables.

2.3.2. Cas particuliers : les œuvres numériques et les extraits ressaisis

Sur l'ensemble des supports de cours reçus, le nombre total de pages (compte tenu de la diffusion) correspondant à des œuvres protégées ressaisies (retapées) ou provenant de supports numériques (CD-Roms, sites Internet), représente **1,2 % des pages distribuées** aux étudiants.

Pour près des 2/3, il s'agit de documents ressaisis, contre 1/3 pour les documents numériques.

Tableau n°9

Discipline	Ressaisie (R)		Numérique (N)		Nbre total de pages ressaisie et numérique	Nbre total de pages distribuées	% R et N sur total pages distribuées
	nbre de pages	%	nbre de pages	%			
1 - Lettres, sciences humaines	139 065	70 %	58 568	30 %	197 633	7 802 335	2,5 %
2 - Droit, économie	108 701	69 %	48 015	31 %	156 716	10 232 051	1,5 %
3 - Sciences, techniques	12 004	35 %	22 108	65 %	34 112	6 890 038	0,5 %
4 - Médecine, pharmacie	680	11 %	5 650	89 %	6 330	7 007 904	0,1 %
5 - S.T.A.P.S.	2 028	40 %	3 003	60 %	5 031	665 400	0,8 %
6 - I.U.T.	4 550	27 %	12 338	73 %	16 888	3 155 468	0,5 %
TOTAL	267 028	64 %	149 682	36 %	416 710	35 753 196	1,2 %

Détail selon les disciplines :

On note que la part de ces documents est nettement plus importante en Lettres-Sciences humaines (2,5 %) en raison de l'importance des textes ressaisis (près de 140 000 pages repérées dans les supports de cours).

En revanche, si la proportion globale est très limitée pour les Sciences-Techniques, Médecine-Pharmacie, STAPS, IUT, on peut relever qu'il s'agit essentiellement de documents provenant de supports numériques (60 à 89 %).

Globalement, si l'on compare avec l'étude menée en 1999/2000, on observe que ce sont les **mêmes types de publications qui sont principalement photocopiés par les enseignants.**

CONCLUSION

Cette nouvelle étude menée par la CPU et le CFC mérite d'être appréciée à plus d'un titre.

En premier lieu, son ampleur doit être soulignée : en effet, la taille de l'échantillon concerné (plus de 8 % de la population étudiante) et les volumes de supports de cours examinés (près de 48 000 documents), permettent de considérer que les résultats obtenus bénéficient d'une bonne fiabilité.

Par ailleurs, on note que les tendances observées dans le cadre de la précédente étude se trouvent confirmées. Ainsi :

- la taille moyenne des supports est inchangée (moins de 20 pages),
- la proportion de supports de cours comportant des extraits d'OPSR est identique (44 %),
- dans les supports comportant des copies d'OPSR, la part que représentent ces reproductions d'œuvres est équivalente (50 %),
- le nombre moyen de pages d'OPSR distribué au cours d'une année à un étudiant est du même ordre de grandeur, même s'il est supérieur en raison d'une meilleure qualité de collecte des documents (94 contre 83 pages),
- ce volume représente environ 20 % du nombre total de pages de photocopies remises à un étudiant par ses enseignants (sur plus de 500 pages),
- enfin, les catégories d'œuvres les plus photocopiées sont les mêmes, avec en première place les ouvrages universitaires et professionnels.

Toutes ces raisons permettent de considérer que les résultats observés sont particulièrement « robustes » du point de vue statistique.

Il est intéressant de conserver ces informations à l'esprit au moment où commencent à se développer de façon significative des pratiques de copie numérique qui, au moins en partie, tendent à se substituer progressivement aux reproductions papier.

Annexe 1 : EFFECTIFS DES COMPOSANTES DE L'ÉCHANTILLON

Université	Composantes	Effectifs
Lettres, sciences humaines		
Université Rennes 2	Art, lettres & communication	4 748
Université du Havre	LSH	818
Université Charles de Gaulle - Lille 3	Lettres modernes	1 652
Université de Metz	Lettres et langues, Sciences humaines et art	7 099
Université de Nantes	Lettres et langages	1 834
Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle	Ensemble des UFR sauf Allemand et ESIT	18 158
Université Stendhal - Grenoble 3	Langues	1 895
Total - Lettres, sciences humaines		36 204
Droit, Économie		
Université François Rabelais - Tours	Droit économie et sciences sociales	4 034
Université Paris X - Nanterre	Droit	5 098
Université du Havre	Affaires Internationales	2 119
Université d'Aix Marseille III	Droit, Économie appliquée	12 797
IEP Aix en Provence	Institut d'Études Politiques	1 826
Université de Nice - Sophia Antipolis	Droit économie gestion	5 938
Université Paris 5 - René Descartes	Droit	3 446
Total - Droit, Economie		35 258
Sciences et techniques		
Université Louis Pasteur	ENSPS École Nationale Supérieure de Physique de Sbg	339
Université Henri Poincaré - Nancy 1	Sciences et Techniques	4 222
Université du Havre	Sciences et Techniques	1 249
Université Joseph Fourier - Grenoble 1	Mathématiques, DSU, OSUG	2 630
Université d'Aix Marseille III	Sciences et Techniques	3 783
Université de Metz	MIM, SCIFA	3 125
Université Lille 1	Mathématiques, Physique	2 362
Total - Sciences et techniques		17 710
Médecine, pharmacie		
Université François Rabelais - Tours	Médecine	3 225
Université Henri Poincaré - Nancy 1	Pharmacie	1 483
Université Joseph Fourier - Grenoble 1	Médecine, Pharmacie	4 098
Université de Nantes	Pharmacie	895
Université Paris 5 - René Descartes	Médecine, Biomédicale	9 222
Total - Médecine, pharmacie		18 923
S.T.A.P.S.		
Université Rennes 2	APS	2 084
Université Paris X - Nanterre	APS	1 044
Université Lille 2 - du Droit et de la Santé	FSSEP	1 932
Total - S.T.A.P.S.		5 060
I.U.T.		
Université de Limoges	IUT	2 004
Université d'Aix Marseille III	IUT	1 535
Université de Nantes	IUT Nantes, IUT St Nazaire	2 913
Total - I.U.T.		6 452
GLOBAL		119 607

Annexe 2 : SUPPORTS DE COURS FOURNIS PAR CHAQUE EPCSCP

Universités	UFR participantes	effectifs	% sur total effectifs	SC reçus	% sur total SC reçus
IEP d' Aix en Provence	IEP	1 826	2%	2 014	4%
Université d' Aix Marseille III – P. Cézanne	Droit, Économie appliquée, Sciences, IUT	18 115	15%	8 679	18%
Université de Grenoble 1 - Joseph Fourier	DSU, OSUG, Mathématiques, Médecine, Pharmacie	6 728	6%	1 872	4%
Université de Grenoble 3 - Stendhal	Langues	1 895	2%	2 405	5%
Université du Havre	Lettres et sciences humaines, Affaires internationales, Sciences et techniques	4 186	3%	5 659	12%
Université de Lille 1	Mathématiques, Physique	2 362	2%	1 449	3%
Université de Lille 2 - Droit et Santé	FSSEP	1 932	2%	315	1%
Université de Lille 3 - Charles de Gaulle	Lettres modernes	1 652	1%	755	2%
Université de Limoges	IUT	2 004	2%	624	1%
Université de Metz	Lettres et langues, Sciences humaines et art, MIM, SCIFA	10 224	9%	5 957	13%
Université de Nancy 1 - Henri Poincaré	Sciences, Pharmacie	5 705	5%	1 181	2%
Université de Nantes	Lettres et Langages, Pharmacie, IUT Nantes, IUT St Nazaire	5 642	5%	3 229	7%
Université de Nice - Sophia Antipolis	Droit économie gestion	5 938	5%	1 844	4%
Université de Paris 3 - Sorbonne Nouvelle	Ensemble des UFR sauf Allemand et ESIT	18 158	15%	5 522	12%
Université de Paris 5 - René Descartes	Droit, Médecine, Biomédicale	12 668	11%	1 445	3%
Université de Paris X - Nanterre	Droit, APS	6 142	5%	561	1%
Université de Rennes 2	Art lettres et communication, APS	6 832	6%	1 580	3%
Université de Strasbourg 1 - Louis Pasteur	ENSPS (physique)	339	0%	198	0%
Université de Tours - François Rabelais	Droit économie et sciences sociales, Médecine	7 259	6%	2 320	5%
		119 607	100%	47 609	100%

Annexe 3

TARIF GÉNÉRAL DE REDEVANCES, PAR PAGE DE FORMAT A4, PAR CATÉGORIE DE PUBLICATIONS (au 1^{er} janvier 2005)

LIVRE

L.1 - Livres de poche	0,0305 €HT
L.2 - Livres scolaires et parascolaires	0,0686 €HT
L.3 - Littérature générale	0,0838 €HT
L.4 - Livres universitaires et professionnels	0,0915 €HT
L.5 - Livres pratiques	0,1067 €HT
L.6 - Livres professionnels en sciences et médecine	0,1372 €HT
L.7 - Livres fortement illustrés	0,1982 €HT

PRESSE

P.1 - Presse grand public grande diffusion	0,0305 €HT
P.2 - Presse grand public	0,0534 €HT
P.3 - Presse professionnelle	0,0686 €HT
P.4 - Presse professionnelle et culturelle spécialisées	0,1296 €HT
P.5 - Presse professionnelle en sciences et médecine	0,2897 €HT
P.6 - Ouvrages professionnels scientifiques, techniques et médicaux à mise à jour périodique	0,6250 €HT
P.7 - Lettres professionnelles à diffusion restreinte	0,7622 €HT

Annexe 4 : DÉTAIL DES NPE PAR DISCIPLINE ET PAR COMPOSANTE

Discipline	NPE annuel		
	effectifs échantillon	nbre de pages d'OPSR	NPE annuel
1 - Lettres, sciences humaines			
Université Rennes 2	4 748	440 345	93
Université du Havre	818	234 652	287
Université Charles de Gaulle - Lille 3	1 652	128 690	78
Université de Metz	7 099	651 507	92
Université de Nantes	1 834	195 502	107
Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle	18 158	1 963 660	108
Université Stendhal - Grenoble 3	1 895	328 293	173
Total - Lettres, sciences humaines	36 204	3 942 649	109
2 - Droit, Economie			
Université François Rabelais - Tours	4 034	538 321	133
Université Paris X - Nanterre	5 098	324 213	64
Université du Havre	2 119	323 079	152
Université d'Aix Marseille III	12 797	1 841 295	144
IEP Aix en Provence	1 826	832 963	456
Université de Nice - Sophia Antipolis	5 938	288 782	49
Université Paris 5 - René Descartes	3 446	254 394	74
Total - Droit, Economie	35 258	4 403 046	125
3 - Sciences et techniques			
Université Louis Pasteur	339	9 805	29
Université Henri Poincaré - Nancy 1	4 222	140 562	33
Université du Havre	1 249	134 177	107
Université Joseph Fourier - Grenoble 1	2 630	127 827	49
Université d'Aix Marseille III	3 783	220 567	58
Université de Metz	3 125	239 378	77
Université Lille 1	2 362	48 530	21
Total - Sciences et techniques	17 710	920 846	52
4 - Médecine, pharmacie			
Université François Rabelais - Tours	3 225	171 209	53
Université Henri Poincaré - Nancy 1	1 483	134 180	90
Université Joseph Fourier - Grenoble 1	4 098	229 203	56
Université de Nantes	895	138 274	154
Université Paris 5 - René Descartes	9 222	313 069	34
Total - Médecine, pharmacie	18 923	985 935	52
5 - S.T.A.P.S.			
Université Rennes 2	2 084	35 640	17
Université Paris X - Nanterre	1 044	115 586	111
Université Lille 2 - du Droit et de la Santé	1 932	96 858	50
Total - S.T.A.P.S.	5 060	248 083	49
6 - I.U.T.			
Université de Limoges	2 004	67 553	34
Université d'Aix Marseille III	1 535	203 670	133
Université de Nantes	2 913	437 232	150
Total - I.U.T.	6 452	708 455	110
TOTAL	119 607	11 209 014	94

Annexe 5 : Les différentes catégories de publications photocopées dans les supports de cours universitaires

LIVRE						
L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7
Livres de poche	Livres scolaires et parascolaires	Littérature générale	Livres universitaires et professionnels	Livres pratiques	Livres professionnels en sciences et médecine	Livres fortement illustrés
4,60%	7,60%	6,60%	46,40%	0,20%	4,00%	1,90%

PRESSE						
P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7
Presse grand public grande diffusion	Presse grand public	Presse professionnelle	Presse professionnelle et culturelle spécialisées	Presse professionnelle en sciences et médecine	Ouvrages professionnels scientifiques, médicaux à mise à jour périodique	Lettres professionnelles à diffusion restreinte
3,20%	2,30%	2,20%	16,90%	3,80%	0,20%	0,00%